1061

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

CABINET

Défense et Protection Civiles

Nicolas SOLERI
Tel : 05 08 41 10 34
Fax : 05 08 41 28 11
E-Mail : nicolas.soleri@saint-pierre-et-miquelon.pref.gouv.fr

Saint-Pierre, le 15 AVR. 2005

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint copie du procès-verbal de la Commission de Sécurité qui s'est réunie à Miquelon le mardi 29 mars 2005 afin de procéder à la visite du Centre de vacances de Langlade

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Préfet,
Le Chef de Cabinet,

PREFECTURE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Anne-Marie BONNET

Monsieur Guy LELORIEUX
Vice-président de l'association sportive du collège St Christophe
B.P. 823

-SAINT-PIERRE-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

CABINET

Défense et Protection Civile

PROCES-VERBAL
DE LA COMMISSION DE SECURITE
du mardi 29 mars 2005

L'an deux mil cinq, le vingt-neuf mars à 9 heures 15, la commission de sécurité créée par arrêté préfectoral n ° 698 du 4 novembre 1986 relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, s'est réunie sous la présidence de Madame Anne-Marie BONNET, Chef de Cabinet du Préfet, afin de procéder à la visite des établissements suivants :

- le centre de vacances de la mission catholique
- la salle des fêtes municipale
- la maison des loisirs
- la salle "Entre-Nous"

Participaient à cette réunion :

Mme Carine DETCHEVERRY, représentant le Président du Conseil général
M. Cyril De ARBURN, représentant le service incendie de Miquelon
M. Jean-Christophe LEBON, expert en électricité
M. Patrick MELIN, représentant le Directeur de l'Equipement
M. Marc GIRARD, représentant le chef du service du Travail et de l'Emploi
Gendarme Stéphane CABIOCH, de la brigade de Miquelon
Adjudant Joël BLAMPAIN, commandant la brigade de Miquelon
M. Gino BONNIEUL, représentant le maire de Miquelon
M. Jean-Louis MOUNIER, Directeur territorial de la Jeunesse et des Sports
M. Jean-Marc GUTELLE, représentant la Présidente de la C.A.C.I.M.
M. Alain SAUZEL, représentant le chef du service de la C.C.R.F.
M. Alain ORSINY, délégué du Préfet

Etaient excusés :

M. Richard CARLETON, chef du service des Affaires Sanitaires et Sociales

Assistait également à la réunion :

M Nicolas SOLERI, agent du Cabinet du Préfet.

La séance est ouverte à 9 heures 15 et les membres sont informés que deux des établissements devant être visités lors de cette réunion, ne pourront l'être en raison de l'indisponibilité des propriétaires, à savoir :

- le bar "Chez Janot"
- le centre de vacances de R.F.O.

Centre de vacances de la Mission catholique à Langlade

Les membres de la commission ont formulé, sur la sécurité incendie et sur la sûreté du centre de vacances, les observations suivantes :

- Bâtiment dortoir

  - ⇨ la réfection totale de la toiture doit être faite vu son état général
  - ⇨ en raison des fuites importantes, la réfection de la "chambre rose", sur la façade est, doit être faite
  - ⇨ extincteurs à renouveler et à mettre en place
  - ⇨ prévoir une séparation filles/garçons des chambres et des sanitaires pour respecter la nouvelle réglementation en vigueur
  - ⇨ le circuit électrique devra être vérifié suites aux différentes fuites constatées
  - ⇨ le tableau électrique devra être placé dans un coffret fermé
  - ⇨ mise en place de "globe" sur chaque ampoule nue
  - ⇨ mise en place de détecteur autonome de fumée :
    - 3 dans la partie dortoir
    - 1 dans chaque sanitaire
  - ⇨ présence d'un système d'alarme manuel (corne de brume, sifflet…)
  - ⇨ aucun appareil de chauffage présent dans le bâtiment
  - ⇨ retrait du poêle à bois
  - ⇨ déclaration du nombre maximum d'enfants hébergés

- Bâtiment classe de découverte

  - ⇨ extincteurs à renouveler et à mettre en place
  - ⇨ procéder au remplacement des deux marches défectueuses sur l'escalier de l'entrée principale

- Bâtiment réfectoire/cuisine

  - ⇨ mise en place d'un arrêt d'urgence gaz près de la porte de sortie de la cuisine
  - ⇨ extincteurs à renouveler et à mettre en place
  - ⇨ mise en place d'un revêtement sur le plafond (même type que le revêtement mural)

- Bâtiment groupe électrogène

  - ⇨ réfection du tuyau d'échappement des gaz avec sortie vertical et robinet de purge
  - ⇨ rendre inaccessible l'entrée du local (grille) pendant le fonctionnement du groupe

- Puits

  - ⇨ pendant le séjour des enfants, condamner l'accès au puits (entourage, …)
  - ⇨ réfection de la margelle
  - ⇨ envisager la solution d'une pompe à main à plus ou moins long terme

- Chapelle

  - ⇨ mise en place d'une grille pour condamner l'accès au vide sanitaire

- Clôture

"Pendant le séjour des enfants, nul ne peut pénétrer dans le centre sans accord de la direction"

⇨ mise en place d'une clôture interdisant l'accès aux animaux (chiens, chevaux…) et aux personnes étrangères au centre et interdisant également la sortie des enfants

La commission émet donc un avis défavorable à l'exploitation du centre en l'état actuel.

La visite est terminée à 11h15.

La Présidente,

Anne-Marie BONNET

Les membres,

Cyril De ARBURN, service incendie

Jean-Christophe LEBON, expert en électricité

Patrick MELIN, D.E.

Carine DETCHEVERRY, conseil général

Marc GIRARD, S.T.E.F.P.

Gendarme CABIOCH, brigade de Miquelon

Adjudant BLAMPAIN, brigade de Miquelon

Gino BONNIEUL, mairie de Miquelon

Jean-Louis MOUNIER, D.T.J.S.

Alain ORSINY, délégation

Jean-Marc GUTELLE, C.A.C.I.M.

Alain SAUZEL, D.C.C.R.F.